

Une journée
européenne
organisée par



Avec le soutien du



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

avec la contribution financière
du compte d'affection spéciale
« Développement agricole et
rural »



www.pastoralismes-europe.org

Rencontre nationale et européenne

« Pastoralismes d'Europe : rendez-vous avec la modernité ! »

pour les 40 ans de la loi pastorale française

Paris, Jeudi 1er Mars 2012

Traduction simultanée en allemand, anglais, espagnol et français

Le pastoralisme, dans sa plus belle définition, est cet art fait de modernité des techniques et de sagesse des traditions qui unit l'homme, l'animal et la nature par le pâturage des troupeaux dans les espaces naturels de parcours, landes, maquis, estives et alpages, marais et zones humides, surfaces boisées. Issu du fond des âges, il est toujours bien présent au XXIème siècle, en France comme dans nombre des régions d'Europe méditerranéenne, du nord, de l'est ou du centre ; il témoigne ainsi de sa remarquable permanence et de sa capacité d'adaptation à toutes les transformations de l'agriculture, pour peu que les conditions lui en soient données.

En 1972, en pleine période d'intense modernisation de l'agriculture, la France a

adopté une loi innovante et originale, qui a favorisé le maintien et la modernisation de ses activités pastorales. Instituant alors les Associations Foncières Pastorales, les Groupements Pastoraux, les Conventions pluriannuelles de pâturages, cette loi pastorale s'est avérée particulièrement performante et bénéfique. Aujourd'hui encore, elle n'a rien perdu de son actualité ; elle fournit le support permanent de toutes les politiques concernant le pastoralisme et ses interrelations avec l'aménagement du territoire.

40 ans plus tard, nos horizons sont européens : la prise en compte et l'avenir des pastoralismes se décident autant à l'échelle européenne qu'à celle des Etats et des territoires. Si le moment est venu

maintenant de dresser un bilan de cette loi pastorale et d'exprimer nos nouvelles attentes, il est donc également primordial d'interroger notre avenir commun avec nos différents partenaires européens.

Cette année 2012, qui marque le 40ème anniversaire de la loi pastorale française, nous en donne l'occasion. **L'Association Française de Pastoralisme** et **l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture**, avec le soutien du **Ministère de l'Agriculture et de beaucoup d'autres partenaires associés**, s'appuient sur cet anniversaire pour organiser un événement d'envergure sous la forme d'une Rencontre nationale et européenne :

« Pastoralismes d'Europe : rendez-vous avec la modernité ! »

Nous vous donnons ainsi rendez-vous le Jeudi 1^{er} Mars 2012, pendant le Salon International de l'Agriculture, à Paris, **Salle Victor Hugo – Immeuble Jacques Chaban-Delmas 101, rue de l'Université (7^e arrondissement).**

Une journée organisée grâce au soutien des acteurs et partenaires du pastoralisme



Dans les temps de profonds changements que nous connaissons, cette Rencontre nous permettra de revenir sur la genèse de la loi pastorale française, de mesurer le chemin des 40 années parcourues avec ses réussites et ses difficultés, de rapprocher la situation française de celles de nos collègues d'Europe, et tous ensemble, à la veille d'une nouvelle réforme de la politique agricole commune, de faire entendre nos voix pour que l'élevage pastoral y trouve sa juste place comme la capacité d'un nouvel élan.

Cette grande journée se déroulera en deux temps. La matinée sera consacrée à l'historique et au bilan de la loi pastorale française. Puis seront présentées et débattues les nouvelles attentes pour le pastoralisme de France dans la période à venir.

L'après-midi sera réservée, dans la même perspective, à l'expression des délégations des autres pays européens. Ces interventions, organisées par grands ensembles géographiques, nous permettront de dialoguer et de réfléchir ensemble à des propositions pour les pastoralismes d'Europe, alors que se dessinent les futurs cadres politiques européens.

Sont invités à participer à cette journée tous les acteurs faisant la richesse et la diversité du pastoralisme d'aujourd'hui. Les représentants des activités pastorales des différentes régions de France, comme des régions de l'Union Européenne, constitueront la part significative des participants. Nous y retrouverons également leurs partenaires quotidiens, issus du développement agricole, de la recherche, de l'enseignement, de l'administration, de la forêt, de l'environnement, etc., ainsi que les Elus locaux, régionaux, nationaux et européens.

Alors, soyons réunis pour cet événement, qui mêlera réflexion et convivialité, comme sait si bien le faire le monde pastoral !

Retrouvez toutes les informations complémentaires et inscrivez vous dès aujourd'hui sur :

www.pastoralismes-europe.org

Rencontre nationale et européenne pour les 40 ans de la loi pastorale française

Traduction simultanée en allemand, anglais, espagnol et français

Jeudi 1^{er} Mars 2012

Paris - Salle Victor Hugo – Immeuble Jacques Chaban-Delmas - 101, rue de l'Université (7^e arrondissement).



« Pastoralismes d'Europe :
rendez-vous avec la modernité ! »

Programme de la journée.

www.pastoralismes-europe.org

8h30 - 9h30 : Accueil des participants.

9h30 : Ouverture de la journée

- Message d'accueil et d'introduction - *Jean-Pierre LEGEARD, Président de l'Association Française de Pastoralisme*
- Tableau du pastoralisme en France – *Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président des Chambres d'Agriculture de France.*

10h : Genèse de la loi pastorale française

- Contexte et historique d'émergence et d'adoption de la loi pastorale française - *Quentin CHARBONNIER, chargé de mission AFP*
- Témoignages de trois initiateurs de la loi :
 - *Jean GUET, ancien ingénieur à l'INERM*
 - *Robert DUCLOS, premier Président du groupe montagne de la FNSEA*
 - *Robert CABE, Président fondateur de l'association foncière pastorale d'Artigues, 1^{ère} de France*
- Echanges avec la salle
- Film sur la Coptasa (Cantal), 1^{er} groupement pastoral de France.

11h – 11h30 : Bilan de la loi pastorale française; questionnements et attentes pour les années à venir.

Quels enseignements et impacts de la loi pastorale pour la modernisation des activités pastorales sur les 40 années écoulées, quels points forts et limites des outils juridiques institués (associations foncières pastorales, groupements pastoraux, conventions pluriannuelles de pâturage), comment les politiques publiques les ont-elles valorisés en soutien au pastoralisme ?

Quelles améliorations apporter aux outils juridiques existants (quand elles sont nécessaires), comment aborder les nouveaux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux concernant les exploitations d'élevage et les territoires pastoraux, quelles attentes des acteurs du pastoralisme à l'égard des politiques publiques nationales et européennes, notamment à la veille de la réforme de la politique agricole commune ?

Réflexions collectives de l'AFP présentées par :

- *Francis ADER, éleveur dans les Pyrénées*
- *Marc POLGE, Directeur d'ASAINfo*
- *Jean DEBAYLE, éleveur dans les Alpes du sud*

11h30 – 12h30 : Discussion et débats, séquencés avec les interventions des principaux partenaires territoriaux des activités pastorales :

- *Le pastoralisme et les espaces forestiers - un représentant de la Direction générale de l'Office National des Forêts*
- *Le pastoralisme et la gestion des espaces naturels – un représentant de Parcs nationaux de France*
- *Le pastoralisme et les Collectivités locales – un Elu local représentant de l'Association Nationale des Elus de la Montagne*
- *Le pastoralisme dans l'enseignement agricole – un représentant des Ecoles d'enseignement supérieur agricole*

12h30 – 14h : Pause déjeuner

Cocktail déjeunatoire dans les salons de l'Hôtel de Lassay

14h30 – 16h30 : Expression des pastoralismes d'Europe

Prise de parole des représentants des 4 grands ensembles géographiques pastoraux des pays européens :

- Zone méditerranéenne (sud Portugal, Espagne, Italie, Grèce)
- Alpes centrales (Allemagne, Autriche, Suisse)
- Zone nord Europe (Norvège, Suède, Ecosse)
- Zone est Europe (Roumanie)

Pour chaque présentation, appuyée par un diaporama :

- Situation du pastoralisme dans la zone géographique concernée
- Organisation, outils de modernisation et d'organisation, bilan, manques, ...
- Attentes et réflexions en cours, notamment à l'égard de la PAC post 2013

16h30 : Synthèse de la journée, des questionnements exprimés et des attentes formulées

Jean-Pierre LEGEARD, AFP et Jean-Louis CAZAUBON, Chambres d'Agriculture de France

Éléments de réponses et allocutions de clôture par :

- *Monsieur le Commissaire européen à l'agriculture, ou son représentant*
- *Un Parlementaire européen, membre de la Commission agriculture*
- *Monsieur le Ministre de l'agriculture de France, ou son représentant*

Fin de la journée à 17h30

Pour toutes questions, contactez Quentin Charbonnier :

04.78.63.13.00

quentin.charbonnier@agriculture.gouv.fr

Quentin Charbonnier - AFP
DRAAF Rhône Alpes/SREADER
165, Rue Garibaldi – BP 3202
69401 LYON CEDEX 03

www.pastoralismes-europe.org

Merci à tous pour votre participation !

